



CHAPITRE 47

CHAPTER 47

Loi instituant le comité provincial d'aide
aux réfugiés hongrois

An Act to constitute the Provincial Relief
Committee for Hungarian Refugees

[Sanctionnée le 31 janvier 1957]

[Assented to, the 31st of January, 1957]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

HER MAJESTY, with the advice and consent of the Legislative Council and of the Legislative Assembly of Quebec, enacts as follows:

Comité.

1. Un comité provincial de secours aux réfugiés hongrois est constitué en corporation par la présente loi sous le nom de "Comité provincial de l'aide aux réfugiés hongrois".

1. A provincial committee for the relief of Hungarian refugees is constituted by this act under the name of the "Provincial Relief Committee for Hungarian Refugees". Com-
mittee.

Compo-
sition.

2. Ce comité est composé d'au moins deux et d'au plus trois membres, dont un président, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

2. Such committee shall be composed at least two and not more than three members, one of whom shall be chairman, all appointed by the Lieutenant-Governor in Council. Compo-
sition.

Droit de
vote du
président.

Le président a droit de voter comme membre et il a un vote prépondérant au cas de partage égal des voix.

The chairman may vote as a member and shall have a casting vote in the case of an equality of votes. Right to
vote of
chairman.

Services
gratuits.

Les membres du comité exercent leurs fonctions à titre bénévole, mais ont droit au remboursement des dépenses qu'ils font pour l'application de la présente loi.

The members of the committee shall serve gratuitously, but are entitled to repayment of the expenses incurred by them for the carrying out of this act. Gratui-
tous
services.

Pouvoirs.

3. Le comité est investi des pouvoirs généraux des corporations conciliables avec la présente loi, en outre de ceux que celle-ci lui confère.

3. The committee shall have the general powers of corporations consistent with this act, besides those assigned to it by this act. Powers.

Siège
social.

Il a son siège social dans la cité de Montréal, mais il peut exercer son activité dans tout autre endroit de la province.

It shall have its corporate seat in the city of Montreal, but may act in any other place in the Province. Corporate
seat.

Pas de
responsa-
bilité per-
sonnelle.

4. Les membres du comité, leurs préposés et toute personne agissant comme leur mandataire n'encourent aucune responsabilité personnelle et ne peuvent être

4. The members of the committee, their agents and any person acting as their mandary shall incur no personal liability and cannot be prosecuted by reason of No per-
sonal
liability.

recherchés en justice en raison d'actes officiels accomplis de bonne foi dans l'exécution de la présente loi.

official acts done in good faith in the carrying out of this act.

Devoirs du comité.

5. Ce comité est chargé d'organiser, coordonner et mettre en œuvre des services sociaux, éducatifs et médicaux destinés à venir en aide aux réfugiés hongrois dans la province.

5. Such committee shall have charge of the coordination and carrying out of social, educational and medical services intended for the relief of Hungarian refugees in the Province. Duties of committee.

Ententes.

6. Avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil et aux conditions qu'il détermine, le comité peut conclure avec tout corps public, corporation, société et personne toute entente qu'il juge opportune pour atteindre ces fins.

6. With the authorization of the Lieutenant-Governor in Council and on such conditions as he may determine, the committee may make with any public body, association or person any agreement which it deems expedient for the attainment of such objects. Agreements.

Fonds de secours.

7. Le comité est autorisé à constituer un fonds de secours pour ces réfugiés et à recueillir, à cette fin, des contributions en nature ou en argent.

7. The committee is authorized to constitute a relief fund for such refugees and to collect, for that purpose, contributions in money or in kind. Relief fund.

Paiements autorisés.

8. Nonobstant toute disposition législative inconciliable avec la présente,

8. Notwithstanding any legislative provision inconsistent with the present, Payments authorized.

a) toute corporation municipale de la province est autorisée à consentir et payer, par simple résolution de son conseil et subordonnement à l'approbation de la Commission municipale de Québec, telle contribution qu'elle juge opportune;

a. any municipal corporation in the province is authorized to grant and to pay, by mere resolution of its council subject to the approval of the Quebec Municipal Commission, such contribution as it deems appropriate;

b) les compagnies et corporations privées constituées en vertu des lois de la province sont autorisées à consentir et payer, par simple résolution de leurs directeurs ou administrateurs respectifs, telle contribution qu'elles jugent opportunes.

b. companies and private corporations incorporated under the laws of the province are authorized to grant and to pay, by mere resolution of their respective directors or administrators, such contribution as they deem appropriate.

Contribution autorisée.

9. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, aux conditions et de la manière qu'il détermine, autoriser le ministre des finances de la province à verser au Comité provincial de l'aide aux réfugiés hongrois, à titre de contribution audit fonds de secours, une somme n'excédant pas cent mille dollars, prise à même le fonds consolidé du revenu.

9. The Lieutenant-Governor in Council, on such conditions and in such manner as he determines, may authorize the Minister of Finance of the Province to pay to the Provincial Relief Committee for Hungarian Refugees, as a contribution to the said relief fund, a sum not exceeding one hundred thousand dollars, taken out of the consolidated revenue fund. Contribution authorized.

Paiement.

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le paiement, à même le fonds consolidé du revenu, d'une somme additionnelle n'excédant pas cinq mille dollars, afin de pourvoir au paiement des dépenses encourues par ce comité pour la mise à exécution de la présente loi.

The Lieutenant-Governor in Council may authorize the payment, out of the consolidated revenue fund, of an additional sum not exceeding five thousand dollars, to provide for the payment of the expenses incurred by such committee for the carrying out of this act. Payment.

Entrée en vigueur.

10. La présente loi entrera en vigueur le jour de sanction.

10. This act shall come into force on the day of its sanction. Coming into force.